



DÉPARTEMENT
DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

MAIRIE DE
JAUSIERS

ANNEXE 2 INVENTAIRE DU LOCAL DE RESTAURATION RAPIDE

*Le présent avis intervient dans le cadre de la procédure de publicité et de mise en concurrence librement organisée par la Ville de Jausiers, conformément aux dispositions des articles L.2122-1-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques, obligatoire pour toute sélection préalable **en vue d'une occupation temporaire du domaine public aux fins d'exploitation commerciale.***

Local d'une superficie de 18 m² carrelé (sol et murs) vide de tout mobilier (photos jointes).

Terrasse autorisée avec mobilier urbain non fourni de 38 m² pavée, balisée (plan joint).